

DES DÉFIS COMMUNS : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, POLITIQUE DE LA MONTAGNE, ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL

Compte rendu de l'accueil d'une délégation de l'Assemblée nationale du Québec

22 au 26 mai 2018

Une délégation pour les relations de l'Assemblée nationale avec le Sénat français (DANSRF) conduite par son président, M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et composée de MM. Mathieu Traversy, député (Parti Québécois) de Terrebonne, Raymond Bernier, député (Parti Libéral) de Montmorency et Michel Matte, député (Parti Libéral) de Portneuf, s'est rendue en France du 22 au 26 mai 2018 à l'invitation du groupe d'amitié France-Québec présidé par M. Jean-Claude Carle.

Au Sénat, la délégation québécoise a été reçue par le président du Sénat, M. Gérard Larcher pour échanger sur des sujets d'actualité politique : élections provinciales prévues le 1^{er} octobre 2018, évolution de la francophonie dans la perspective du sommet d'Erevan des 11 et 12 octobre 2018. La délégation a été saluée en séance publique par le président de séance.



*Audience de M. Jacques Chagnon
avec M. Gérard Larcher*

Les thématiques choisies pour cette mission illustrent la dimension économique de la francophonie : intelligence économique, accord économique et commercial global (AECG) et développement de la montagne.

I. L'intelligence artificielle

La délégation s'est rendue sur le plateau de Saclay, qui concentre 40 % de la recherche publique et de la R&D privée d'Ile-de-France, afin de visiter deux laboratoires.

▪ DATA IA

Issu de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), DATA IA est un Institut Convergence créé dans le cadre du Plan d'Investissements d'Avenir 3, qui rassemble des compétences de recherche interdisciplinaire dans les sciences des données et de l'intelligence artificielle au service des sciences humaines et sociales. À l'occasion de la visite du Premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, à Paris, DATA IA et IVADO, l'Institut québécois de valorisation des données, ont signé, le 7 mars 2018 à la Chambre de Commerce et d'Industrie, un protocole d'accord pour le renforcement des partenariats scientifiques et d'innovation entre la France et le Québec.

Doté d'un budget de 230 millions d'euros, il accueille 4 200 personnes, issues de 102 nationalités, qui forment 184 équipes-projets, lesquelles travaillent entre 8 et 12 ans sur un sujet sélectionné après 12 épreuves consécutives. Signe de son excellence, il compte 50 lauréats de l'*European Research Council*, occupant la 2^e place après la Grande-Bretagne et avant l'Allemagne. Il abrite 150 *start up* représentant 3 000 emplois.

L'attention de la délégation a été attirée sur le *Cloud Act (Clarifying Lawful Overseas Use of Data Act)*, adopté en mars 2018, par le Congrès des États-Unis et qui renforce l'ingérence des autorités américaines sur les opérateurs de *Cloud computing* en rentrant en contradiction avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD), récemment transposé par la loi relative à la protection des données personnelles.

▪ Le Laboratoire LIST du Commissariat à l'énergie atomique

Le LIST est l'un des trois instituts de recherche technologique de CEA Tech, la direction de la recherche technologique du CEA. Dédié aux systèmes numériques intelligents, sa mission est de réaliser des développements technologiques d'excellence pour le compte de partenaires industriels, afin de créer de la valeur. Il focalise ses recherches sur les systèmes numériques intelligents. Porteurs d'enjeux économiques et sociétaux majeurs, ses programmes de R&D sont centrés sur le *manufacturing* avancé, les systèmes embarqués, l'intelligence ambiante et la maîtrise des rayonnements ionisants pour la santé.

Le laboratoire rassemble 900 chercheurs, dont 120 étudiants en thèse ou *post-doc*, et 250 partenaires industriels. Il a créé 200 *start up* dont 75 % sont toujours en activité. Plusieurs sont des leaders mondiaux, comme DIOTA, qui développe un logiciel de réalité augmentée pensé pour l'industrie, fonctionnant sans « marqueurs », identifiant immédiatement tout objet dont le modèle 3D figure dans sa bibliothèque, quand les autres logiciels doivent se repérer dans l'espace avant de le reconnaître.

La visite s'étant effectuée pendant le « *Paris Saclay Spring 2018* », la délégation a pu participer au « *Pitch Contest* » qui permet à une sélection de *start up* issues du territoire, en recherche de financement, en phase d'amorçage ou de croissance, de présenter leur projet, de bénéficier de la visibilité offerte par cette manifestation et d'être mises en relation avec des investisseurs, des industriels et des partenaires de leur développement. La délégation a ainsi pu mesurer les progrès du véhicule autonome développé par Renault en partenariat avec le LIST.

2. L'Accord économique et commercial global

La délégation s'est entretenue avec M. Michel Dantin, député européen (LR) et Maire de Chambéry, sur le volet agricole de l'AECG. En

préambule, M. Michel Dantin a jugé l'accord équilibré en raison de la proximité culturelle et des niveaux de vie comparables de l'Europe et du Canada. Selon lui, l'importation de bœuf canadien ne créerait pas de concurrence sérieuse en raison de la qualité de la filière française d'élevage. Il s'est inquiété du programme d'aide financière d'un montant de 250 millions de dollars mis en place par le Canada pour dédommager les producteurs laitiers du pays des pertes liées à l'AECG. Les députés québécois ont indiqué que le programme était clos, ayant fonctionné selon le principe du « premier arrivé-premier servi ».

3. Une entreprise de taille intermédiaire qui réussit : POMA

Accompagnée par les sénateurs MM. Jean-Claude Carle et Loïc Hervé, la délégation s'est rendue à Veyrins-Thuellin (Isère) dans les locaux de l'entreprise Sigma Composite (filiale du groupe POMA), fabricant français de télécabines depuis 50 ans. Leader mondial du transport par câble, POMA, présent sur les cinq continents depuis plus de 80 ans, compte aujourd'hui près de 1 200 collaborateurs, dont les deux tiers employés en France, réalise 343 millions de chiffre d'affaires. Le groupe a réalisé à ce jour plus de 8 000 installations dans plus de 80 pays qui transportent chaque heure 6,5 millions de personnes dans le monde.



La délégation québécoise avec les sénateurs Jean-Claude Carle et Loïc Hervé

4. Une filière sous tension qui modernise son recrutement : Baud Industrie

La filière du décoletage compte plus de 900 entreprises en France qui emploient 19 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, dont 23 % en exportations directes. 65 % de ces entreprises sont installées dans la vallée de l'Arve et autour de Cluses. La délégation s'est donc rendue à Vougy (Haute-Savoie).



Visite de l'usine Baud

L'entreprise BAUD Industrie, fondée en 1978, emploie 500 personnes, réalise 100 millions d'euros de CA (dont la moitié avec les industries automobiles). Reçue par M. Lionel Baud, fils du fondateur, la délégation a pu mesurer les efforts d'une filière sous tension, l'offre d'emplois étant supérieure à la demande, pour recruter un personnel qualifié et le motiver, où l'excellence et le zéro défaut priment : les standards de défektivité se mesurent désormais en « PPM (pièces par million) ». Le manque de main-d'œuvre freine en effet la prise de commandes. L'entreprise utilise la méthode de recrutement par simulation (MRS) qui permet d'élargir les recherches de candidats en privilégiant le repérage des capacités nécessaires au poste de travail proposé. Elle sort des critères habituels de recrutement que sont l'expérience et le diplôme. Par ailleurs, l'entreprise utilise le concept de Salon des métiers de l'industrie et de l'entreprise (SMILE) pour remédier à la perception négative et dégradée d'une filière industrielle, du travail en usine, et d'une filière professionnelle peu visible car sous-traitante, dans un territoire exposé à l'attractivité des salaires en Suisse (avec un différentiel de 40 % en défaveur de la France en raison du poids des charges sociales). Ce concept permet aux collégiens d'expérimenter les 14 différents métiers de la filière en réalisant un produit usiné (une lampe) au cours d'une visite d'un salon-exposition. Ce dernier est déplaçable (il devrait être prochainement présenté à Montréal), modulable et adaptable à d'autres filières ou territoires.

5. Un site touristique victime de son succès : la vallée de Chamonix

▪ Un site qui améliore la qualité de son eau et de son air

Le député M. Martial Saddier (LR) a ensuite exposé à la délégation, dans l'Hôtel de ville de Bonneville, en présence de son maire, M. Stéphane Vally, la politique de protection de la ressource en eau et en air. Il s'agit de concilier ressources naturelles et activité industrielle de la Haute-Savoie, département

qui a le premier PIB industriel de France, bénéficie d'une forte affluence touristique et est frontalier d'un pays qui propose des salaires élevés, la Suisse, ce qui provoque des tensions foncières, sur les transports et le scolaire.

Première réserve en eau potable d'Europe, produisant 6 millions de bouteilles d'une eau minérale mondialement connue, la Haute-Savoie s'est dotée, en application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), élaboré à l'échelle de l'Arve par une Commission locale de l'eau. Les documents d'urbanisme tels que les SCOT (Schémas de cohérence territoriale), les PLU (Plan local d'urbanisme) et les cartes communales doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le SAGE. Si les moyens juridiques sont suffisants, en revanche, la ponction financière opérée par l'État sur les agences de bassin les prive des moyens de mettre en œuvre la politique de l'eau pourtant souhaitée par le gouvernement.

Pour la protection de l'air, la vallée de Chamonix est exposée au risque de pollution aux particules fines en raison de son enclavement, de l'intensité du trafic routier, du chauffage individuel au bois (environ 10 000 foyers) et de l'activité industrielle. Dans le cadre du 2^e plan de protection de l'atmosphère, 2 000 euros sont proposés aux particuliers qui équipent leurs cheminées en foyer fermé, dans la perspective de l'interdiction à terme des cheminées à foyer ouvert ; l'interdiction de brûler des sarments de vigne a été édictée ; 1 000 véhicules utilitaires non polluants ont été acquis par les collectivités locales et les équipements des usines en filtration ultime ont été subventionnés à hauteur de 50 %. Ces mesures ont permis de baisser de 30 % les particules fines.

▪ Un site qui s'adapte aux nouvelles pratiques touristiques

Après avoir été saluée par le préfet de Haute-Savoie, M. Pierre Lambert, la délégation québécoise a été reçue par le maire de Chamonix, M. Éric Fournier, vice-président du Conseil régional. Alors que la commune compte 1 350 habitants permanents, on recense 77 000 lits touristiques (dont 22 % hôteliers et le reste de manière diffuse), ce qui permet d'accueillir 35 000 personnes chaque jour. Si l'activité touristique est permanente, la vallée a dû s'adapter au changement climatique, les excursions en haute montagne s'effectuant désormais dès le printemps.

La commune subit une très forte pression foncière, qui risque d'évincer la population locale. Elle s'efforce donc de favoriser un développement touristique durable : transports publics gratuits au sein de la communauté de communes, subvention à la rénovation énergétique du logement privé, autonomie énergétique.

Chamonix est davantage une vallée de transit que de tourisme (avec une durée moyenne de visite inférieure à 5 heures), principalement locale (de Haute-Savoie) et une durée moyenne de séjour (1,9 jour) qui la rapproche du tourisme urbain. Parmi les causes de la disparition de 30 000 lits hôteliers, le maire de Chamonix a cité les difficultés de la transmission de l'entreprise, le coût de la mise à niveau des normes urbanistiques, l'inadaptation de certaines normes sociales au domaine du tourisme, telle l'obligation de 11 heures de repos consécutifs qui obligerait à recruter un nouvel employé uniquement pour servir le petit déjeuner, ce qui a pénalisé les hôtels de petite taille et a conduit certains d'entre eux à fermer.

M. Pierre Lestas, président de Domaines Skiables de France, a ensuite évoqué les faiblesses des stations de montagne (éclatement de la gestion entre 350 opérateurs indépendants contre une gestion centralisée au Québec) et leurs atouts (numérisation de la billetterie, les forfaits étant désormais sur téléphones portables). M. Fernand Masino, responsable du Syndicat national des moniteurs de ski français a fait part de ses craintes concernant le renouvellement générationnel des skieurs, compte tenu de la baisse de cette pratique chez les jeunes estimée à 25 %.

6. Un haut lieu de la mémoire de la Résistance : le plateau des Glières

Accompagnée par M. Raymond Mudry, Vice-président du conseil départemental de Haute-Savoie et des sénateurs MM. Jean-Claude Carle et Loïc Hervé, la délégation québécoise s'est rendue sur le plateau des Glières où le Général d'Armée (C.R.) Jean-René Bachelet, après avoir retracé le contexte national de la France de l'époque, a évoqué l'action de la Résistance et du Maquis des Glières commandé par Tom Morel et encadré notamment par des anciens du 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy. Sa devise était « Vivre libre ou mourir ».



Plateau des Glières : dépôt de gerbe par MM. Jacques Chagnon et Jean-Claude Carle en hommage à la mémoire des Résistants morts pour la France

Composition de la délégation française



M. Jean-Claude CARLE

Président du groupe d'amitié
Sénateur de la Haute-Savoie
(Les Républicains)



M. Loïc HERVÉ

Vice-président
Sénateur de la Haute-Savoie
(Union centriste)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_602.html